



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et
Économiques de Défense et de la Protection Civile
(SIRACEDPC)

Affaire suivie par :

Christos SABANIS

Tél : 04.84.35.41.62

christos.sabanis@bouches-du-rhone.gouv.fr

pref-siracedpc@bouches-du-rhone.gouv.fr

N/REF :

000 015

Marseille, le

16 JAN. 2024

Le préfet des Bouches-du-Rhône

à

Liste des destinataires *in fine*

Objet : organisation d'un test zonal Tsunami / FR-Alert

Réf : mon courrier n° 495 du 25 octobre 2023

P.J. 1 : Carte de la zone terrestre à évacuer (ZTAE) dans les Bouches-du-Rhône en cas d'alerte tsunami

Dans ma correspondance ci-dessus portée en référence, je vous informais d'un test FR-Alert Tsunami à l'échelle du littoral méditerranéen, organisé par le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, qui devait avoir lieu le 3 novembre dernier et auquel mes services devaient prendre une part active.

En raison de conditions météorologiques défavorables, le préfet de zone avait décidé du report de cet exercice et l'a reprogrammé le vendredi 19 janvier 2024 à partir de 10 heures.

Ses objectifs demeurant inchangés, cet exercice consistera pour l'essentiel en l'envoi de messages dans la ZTAE, par le système de diffusion cellulaire FR-Alert.

Les personnes recevant sur leur téléphone portable les notifications se rapportant à cet exercice n'auront aucune action de mise en sécurité à effectuer. Elles seront néanmoins invitées à compléter un questionnaire en ligne portant sur la manière dont ces messages auront été perçus.

Il sera également possible aux communes littorales des Bouches-des-Rhône et à toutes personnes qui le souhaitent de confirmer ou non la réception des messages en complétant un second questionnaire accessible depuis le lien : <https://arcg.is/0PaG4b>

Tels sont les éléments qu'il me paraissait important de vous rappeler.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet


Nicolas HAUPTMANN

destinataires de la correspondance n° 000 15

du 16 JAN. 2024

- M. le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Mme la présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Mme la présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence
- M. le président de la Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue Montagnette
- Mme la présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
- M. le président de la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles
- Mmes et MM. les maires des communes du département des Bouches-du-Rhône

- Mmes et MM. les directeurs et chef de services des administrations déconcentrées de l'État
- Mmes et MM. les directeurs d'établissements
- MM. les présidents des chambres consulaires
- Mmes et MM. les directeurs d'associations agréées de sécurité civile

Copie pour information à

- Mme la préfète de police des Bouches-du-Rhône
- M. le secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud
- Mme et MM. Les sous-préfets d'arrondissement
- Mme la cheffe du service régional de la communication interministérielle (SRCI)
- M. le vice-amiral, commandant le bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM)
- M. le colonel, directeur départemental du service d'incendie et de secours
- M. Johnny DOUVINET, professeur de géographie à l'Université d'Avignon

